



RAPPORT DE FIN D'ANNÉE

Titre du poste	Sécurité/Musique/Discipline - Mélanie Larochelle
Description des tâches et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Compléter rapport d'accident au besoin et transmettre à Patinage Canada.• Laisser un exemplaire vierge de rapport d'accident au Bureau du Club.• Transmettre un courriel aux parents, patineurs entraîneurs pour recevoir les musiques de solo des patineurs• Mettre à jour carte SD en y ajoutant les musiques lorsque reçues• Distribuer les clés aux entraîneurs en début d'an pour l'accès au système audio.• Conserver un registre des antécédents judiciaires des membres des comités et des bénévoles• Compléter et envoyer les nouveaux documents d'antécédents judiciaires.
Connaissances particulières	<ul style="list-style-type: none">• Aisance avec les technologies
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none">• Période de pointe en début de saison• Nombres d'heures approximatives• Contacts avec les parents, les patineurs et les entraîneurs• Plusieurs tâches réalisées de la maison
Faits marquants pendant l'année	<ul style="list-style-type: none">• Matériel souvent manquant ou pas à sa place• Remise à chaque entraîneur d'une clé afin d'utiliser le système audio• Perte d'une carte SD• La mise de la musique non obligatoire pour les parents• Pas toutes les musiques des patineurs à jour sur les cartes• Remise à jour du fichier des antécédents judiciaires de chaque bénévoles

<p>Suggestions pour l'an prochain</p>	<p>Musique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire parvenir les musiques de chaque patineurs (parents ou entraîneurs) en début d'année et si changement au courant de la saison par courriel. • Conserver le Drive, plus facile à importer les musiques • Récupérer les clés qui ont été remises aux entraîneurs en fin saison, dans le but de garder un contrôle sur l'utilisation du système pendant les camps hors saison. <p>Sécurité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un rappel aux groupes C et D de l'importance de la sécurité, autant pour eux que les autres patineurs sur la glace. Souvent les groupes sont jumelés • Avoir un code d'accès pour Patinage Canada pour les rapports d'accidents, afin de pouvoir le faire sans passer par la présidence.
<p>Évaluation de la gestion du risque</p>	<p>Gestion risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommer une personne ressource pour faire la formation exigée par la Ville de Lévis pour l'année prochaine. Il doit y avoir 2 personnes en règle.